



## Réaffectation de moyens budgétaires 2009 de la Fondation à mi-exercice

Compte tenu des moyens budgétaires non utilisés (essentiellement liés aux frais de personnel) et de la redéfinition des priorités au plan des activités, conduite conformément au mandat de la Fondation en vigueur depuis le 20 janvier 2009, la Fondation a présenté une liste des réaffectations nécessaires, établie en fonction des moyens budgétaires disponibles, tels qu'identifiés par ses soins.

### A. Fonds identifiés comme étant actuellement disponibles

			Suite à des retards imprévus dans les procédures de recrutement, comme ceux liés <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ à des offres d'emploi refusées;</li> <li>▪ au report, à leur demande, de l'entrée en service de membres du personnel sélectionnés;</li> <li>▪ à la révision des profils requis, ultérieurement à la conclusion de procédures de sélection, ceci entraînant le recrutement de moins de personnes que prévu initialement à partir des listes de réserve pourtant établies;</li> <li>▪ à des démissions inattendues;</li> <li>▪ à un nombre plus élevé de membres du personnel à temps partiel ou en congé parental ou encore en congé sans soldes, ayant pour conséquence que plus de 5 postes équivalents temps-plein n'ont pas été rémunérés au cours de l'exercice.</li> </ul>
Titre 1	AD-HR	480 000	Missions – liées aux postes équivalents temps-plein non utilisés
Titre 2	AD-QPAS	120 000	Report de certains développements informatiques et de certains remplacements de matériel prévus.
Titre 2	AD-ITM	90 000	ECU – publications non opérationnelles – économies dues à la possibilité pour la Fondation de ne publier que la synthèse du budget et des états financiers au Journal officiel.
Titre 3	ECU	40 000	ECU – publications – autres économies
<b>Total</b>		<b>770 000</b>	

## B. Proposition de réaffectation de moyens budgétaires

Disponibles	De l'À	Virements proposés			Titre 3 ECU <b>511 000</b>
		Titre 1		Titre 2	
		ECU <b>2 000</b>	ECU <b>50 000</b>	AD <b>207 000</b>	
Titre 1	AD-HR	480 000	(c) 2 000	(a) 10 000	(b) 468 000
Titre 1	AD-QPAS	120 000		117 000	3 000
Titre 2	AD-ITM	90 000		(d) 90 000	
Titre 2	ECU	40 000		40 000	
Titre 3	ECU	40 000			(e) 40 000

Cette réaffectation sera effectuée comme exposé ci-après:

**B.1. Des virements entre titres**, pour lesquels nous sollicitons l'approbation du conseil de direction (conformément à l'article 23, paragraphe 2, du règlement financier de la Fondation), **à concurrence de 598 000 EUR**:

- **127 000 EUR du titre 1 au titre 2** destinés à concourir au financement du réaménagement d'une salle de réunion adaptée dans les locaux de la Fondation, afin de pouvoir organiser convenablement des événements et de réduire de manière satisfaisante les frais de location/remaniement, et pour contribuer à l'organisation de la troisième réunion du conseil de direction **(a)**;
- **471 000 EUR du titre 1 au titre 3** à titre de contribution à la conférence sur la coopération entre le monde de l'enseignement et les entreprises (qui sera organisée conjointement par la Fondation et le Comité économique et social européen, prévue pour décembre 2009), à l'organisation et à la conduite d'événements thématiques (p. ex. sur la contribution de la formation et de l'enseignement professionnels à la compétitivité ou encore sur l'emploi des femmes) ainsi qu'à d'autres activités liées au renouveau de l'image de marque de la Fondation **(b)**.

**B.2. Des virements à l'intérieur d'un même titre**, auxquels il sera procédé sous l'autorité directe de la directrice (conformément à l'article 23, paragraphe 1, du règlement financier de la Fondation), **à concurrence de 254 800 EUR**:

- **réaffectation de 2 000 EUR à l'intérieur du titre 1** pour les frais de représentation **(c)**;
- **réaffectation de 130 000 EUR à l'intérieur du titre 2** pour une contribution supplémentaire à l'organisation de réunions statutaires et au réaménagement de la salle de réunion **(d)**;
- **réaffectation de 40 000 EUR à l'intérieur du titre 3** pour une contribution supplémentaire aux activités de promotion **(e)**;
- et une autre **réaffectation de 82 800 EUR à l'intérieur du titre 1 et 2** pour couvrir divers besoins existants, compensé à l'intérieur des départements et de ce fait non inclus dans le tableau ci-dessus.

## C. Liste complète des besoins révisés qui seraient couverts par la réaffectation des 770 000 euros

Titre 1	ECU	2 000	Frais de représentation
Titre 2	ECU	50 000	Troisième réunion du conseil de direction (la Fondation en avait initialement prévu deux)
Titre 2	AD	200 000	Contribution au réaménagement d'une salle de réunion adaptée dans les locaux de la Fondation, afin de pouvoir organiser convenablement des événements
Titre 2	AD	4 000	Acquisitions supplémentaires pour la bibliothèque
Titre 2	AD	3 000	Garantie de disponibilité d'un bureau d'urgence (pour assurer la continuité des activités)
Titre 3	ECU	10 000	Activités internes liées au renouveau de l'image de marque de la Fondation
Titre 3	ECU	25 000	Organisation et conduite d'événements thématiques (p. ex. sur la contribution de la formation et de l'enseignement professionnels)

			à la compétitivité ou encore sur l'emploi des femmes)
Titre 3	ECU	406 000	Conférence sur la coopération entre le monde de l'enseignement et les entreprises (qui sera organisée conjointement par la Fondation et le Comité économique et social européen, prévue pour décembre 2009)
Titre 3	ECU	45 000	Promotion du nouveau logo
Titre 3	ECU	25 000	Production de deux films de promotion (consacrés à l'esprit d'entreprise et à l'emploi des femmes)
	Réaffectation	<b>770 000</b>	

#### **D. Approbation par le conseil de direction de la réaffectation de moyens budgétaires à mi-exercice**

Pour résumer, sur le montant total des moyens budgétaires identifiés comme disponibles (770 000 EUR), la Fondation invite le conseil de direction à approuver un transfert de 598 000 euros du titre 1 (voir le point B.1 ci-dessus) au titre 2 (127 000 EUR) et au titre 3 (471 000 EUR), tandis qu'il sera procédé au virement du budget restant disponible sous l'autorité de la directrice (voir le point B.2 ci-dessus), ceci devant permettre de réaffecter, dans le respect des priorités convenues, les moyens budgétaires identifiés comme non utilisés.

#### **E. Glossaire**

##### **Titres budgétaires:**

**Titre 1** – Dépenses concernant les personnes liées à la Fondation (frais de personnel)

**Titre 2** – Immeuble, matériel et frais divers de fonctionnement (infrastructures)

**Titre 3** – Dépenses résultant de l'exercice de missions spécifiques (opérations)

##### **Départements de la Fondation**

**AD** – Département «Administration»

**AD-HR** – Unité «Ressources humaines»

**AD-ITM** – Unité «Gestion de la technologie et infrastructures»

**AD-QPAS** – Équipe «Contrôle de la qualité, planification et soutien administratif»

**AD-FINCOP** – Unité «Appui aux contrats financiers et aux marchés publics»

**ECU** – Unité «Communication de la Fondation»

**PMEU** – Unité «Planification, contrôle et évaluation»

**OPS** – Département «Opérations»